



Bien agricole et possibilité d'habitation

Par **EmilieLapprand**, le **06/12/2019** à **18:42**

Bonjour,

Est ce qu'il est possible de réhabiliter une ancienne porcherie délabrée pour la transformer en habitation ?

J'ai compris qu'il y avait certainement plusieurs étapes :

- obtenir un changement de destination de bien agricole en bien d'habitation --> à qui s'adresser pour cela ? et quels sont les éléments légaux qui encadrent ce processus ?

- obtenir un permis de construire --> faut-il faire les deux procédures en parallèle ou bien l'une après l'autre ?

Merci d'avance de votre aide,

Bien cordialement,

Emilie Lapprand